

RESPONSABLE ESPACES VERTS (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNE DE MONTMELIAN Pl albert serraz bp 1 73801Montmelian cedex
Grade :	Agent de maîtrise
Référence :	O073200700074752
Date de dépôt de l'offre :	12/10/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	14/12/2020
Service d'affectation :	Technique

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Pl albert serraz bp 1 73801 Montmelian cedex
-------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Agent de maîtrise
Famille de métier :	Ingénierie écologique > Espaces verts
Métier(s) :	Chargé ou chargée de travaux espaces verts Concepteur ou conceptrice paysagiste Chargé ou chargée de travaux espaces verts

Descriptif de l'emploi :

Montmélian (4200 habitants) est une ville pilote dans le domaine de l'environnement. Pionnière de l'énergie solaire qu'elle développe depuis plus de trente ans, la Ville de Montmélian est labellisée Cit'ergie depuis 2007, label qui récompense la mise en œuvre d'une politique énergie/climat exemplaire. Depuis plus de 10 ans, la Ville a proscrit l'utilisation de pesticides. Elle lance, en 2020, en lien avec l'association d'insertion Terres solidaires un projet de jardin municipal bio pour produire les légumes de sa cuisine centrale. La commune recherche aujourd'hui son responsable espaces verts qui saura poursuivre, développer les actions de ce service en cohérence avec les engagements communaux en matière d'environnement et être moteur dans le projet de jardin

municipal. Le patrimoine Espaces Verts de la ville de Montmélian atteint une surface cumulée d'environ 100 ha labellisé par trois fleurs.

Profil demandé :

- Être titulaire d'un diplôme horticole ou en aménagements paysagers,
- Être autonome et faire preuve de sens des responsabilités,
- Capacités d'encadrement, d'organisation, de travail en équipe,
- Aptitudes à convaincre et à mobiliser les compétences,
- Qualités rédactionnelles,

Qualités requises :

- * Passionné pour ce métier, vous avez une expérience similaire en collectivités locales
- * Vous avez le sens du service public, le goût du travail bien fait et la recherche permanente d'amélioration du service rendu
- * Vous êtes formé à l'évolution des pratiques liées à la notion de développement durable
- * Des compétences en production florale seraient des atouts complémentaires

Mission :

Sous la responsabilité du Directeur des services techniques de la Commune et en cohérence avec le programme cit'ergie, vous assurerez :

- * l'encadrement d'une équipe de 6 agents
- * le fleurissement de la ville (actuellement classée 3 fleurs)
- * la conception, la réalisation et l'entretien des espaces verts et terrains de sports
- * La conception de décors floraux éphémères
- * La mise en place d'une politique paysagère et environnementale prospective (diagnostic de l'existant, mise en place de la gestion différenciée, schéma pluriannuel de plantation, professionnalisation des équipes, etc.)
- * le développement de la connaissance, la valorisation et la protection du patrimoine végétal, la réintroduction d'essences locales
- * le suivi du projet jardin municipal en étant l'interlocuteur privilégié de l'association Terres Solidaires
- * la participation à la viabilité hivernale des trottoirs et espaces publics hors grosses voiries
- * Le renfort aux autres services en cas de besoin (foire annuelle, manifestations diverses)

Contact et informations complémentaires : Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à Madame le Maire de Montmélian – rh@montmelian.com Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (art 3-2) Régime indemnitaire Participation employeur mutuelle et prévoyance Prestations d'action sociale

Téléphone collectivité : 04 79 84 07 31

Adresse e-mail : rh@montmelian.com

Lien de publication : www.montmelian.com

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.